



CHU DE REIMS



CONNEXION

LE JOURNAL INTERNE DU CHU

OCTOBRE
2016

N°7

ACTUALITÉS



American Memorial Hospital :
emménagement dans le
nouveau bâtiment

CMF

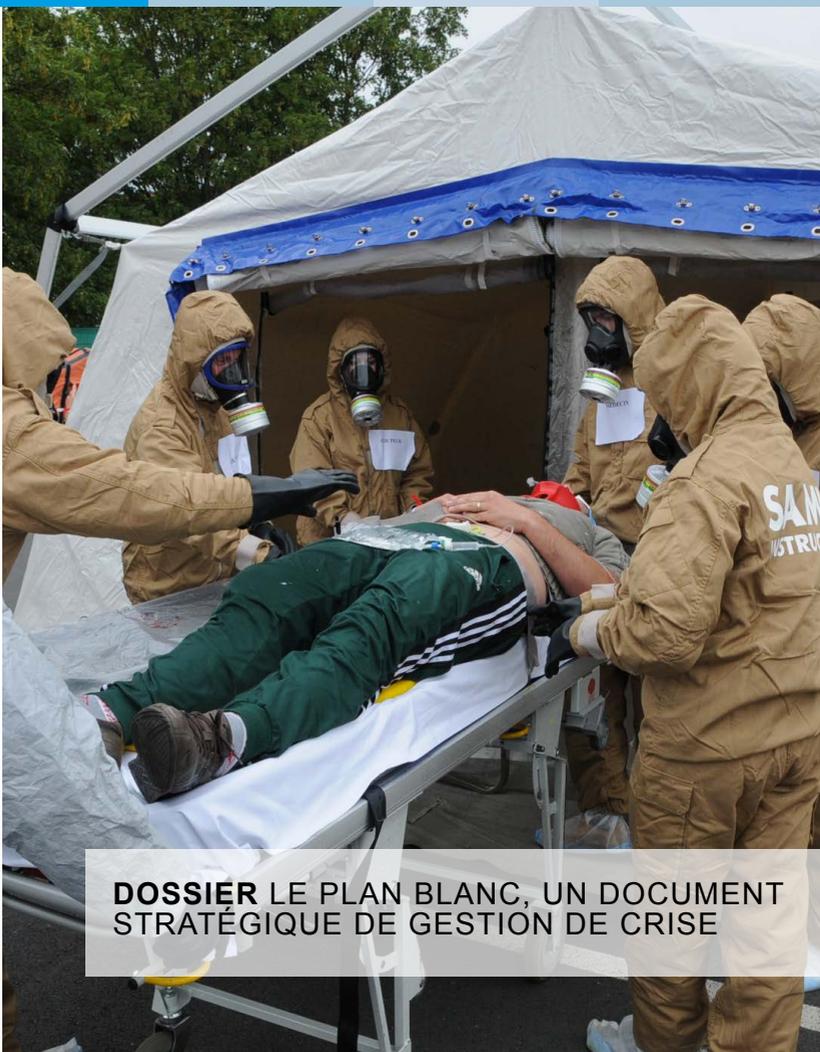


Le CHU accueille trois
nouveaux PU-PH

ACTUALITÉS



Une nouvelle identité pour
le CHU



**DOSSIER LE PLAN BLANC, UN DOCUMENT
STRATÉGIQUE DE GESTION DE CRISE**

ÉDITO

Notre établissement, comme tout hôpital, est doté d'un « plan blanc ». Véritable feuille de route, ce document prévoit et organise l'accueil et la prise en charge des patients en cas d'afflux massif de patients.

Face à de nouvelles menaces, comme le terrorisme, il est indispensable d'actualiser notre plan blanc. Ainsi, depuis plusieurs semaines, les équipes du SAMU-SMUR, des Urgences, d'anesthésie-réanimation et de chirurgie, adultes et pédiatriques, ainsi que les services médico-techniques, se mobilisent en vue de préparer notre établissement à faire face à cette menace.

Tous ces professionnels, dont certains interviennent en première ligne, se forment actuellement à la prise en charge des victimes d'actes terroristes, laquelle implique une médicalisation minimale sur le terrain et une évacuation rapide et régulée vers des établissements disposant de blocs opératoires.

Plusieurs actions seront bientôt mises en œuvre pour

améliorer la connaissance de notre plan blanc et de ses déclinaisons par tous les agents de l'établissement.

Sessions d'information, diffusion de dépliants dédiés au plan blanc et aux réflexes «vigilance attentat », formation « situations sanitaires exceptionnelles » et «damage control» organisées par le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence, autant d'éléments qui permettront à chacun de mieux connaître ces dispositifs.

Avec les bons réflexes, chacun d'entre nous peut devenir acteur face à la menace terroriste.



Lucie DELECRAY
Directrice de site et des plans secours



SOMMAIRE

CONNEXION N°7 - Octobre 2016



ACTUALITÉS

30^e journées francophone d'IRM : les équipes du CHU de Reims répondait présent !

4



ACTUALITÉS

American Memorial Hospital : aménagement dans le nouveau bâtiment

5



ACTUALITÉS

Le pôle EHAPD distingué

6



CME

Le CHU accueille trois nouveaux PU-PH

8|9



DOSSIER :

Le plan blanc, un document stratégique de gestion de crise

12|15



STRATEGIE

A vos votes !

16|17



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Une nouvelle identité pour le CHU

18|19



USAGERS

Connaissez-vous l'espace d'écoute et d'information du CHU ?

20



TRAVAUX

Cédric Garot, directeur des services techniques et des travaux

21



LA PHOTO DU MOIS

L'atelier thérapeutique « Garance »

20

Impression 4000 exemplaires - Octobre 2016

Cette revue a été réalisée par l'Agence Terre de Créa

Responsable rédactionnel : Julie Collin & Pierre GILBERT, Directeur de la Communication (CHU de Reims)

Crédits photos : Olivier CHAUVET (CHU de Reims) - Fotolia

Conception graphique : Cécile (Terre de Créa - Soissons)

www.chu-reims.fr

Téléchargez votre journal sur intranet > Direction > Service Communication

30^e JOURNEES FRANCOPHONE D'IRM : LES ÉQUIPES RÉPONDAIENT PRÉSENTES !

Les 28 et 29 mai se sont tenues, à Reims, les 30^e Journées francophones d'IRM de l'Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie (AFPPE).

Préparées de longue date par les équipes de manipulateurs en électroradiologie du CHU de Reims, en tête desquelles Matthieu Caby, président du bureau régional AFPPE Champagne-Ardenne, ces journées ont été un succès. « C'est une équipe soudée qui a permis d'organiser ce congrès » souligne le professionnel.

Ouvertes par le Député-maire de Reims, Arnaud Robinet, et le Directeur de la communication du CHU, Pierre Gilbert, et réunissant près de 1 100 professionnels, elles ont été rythmées

par une vingtaine d'interventions portant sur des thématiques variées, allant du pacemaker dit compatible en IRM à l'apport de l'IRM dans le diagnostic du pied de Charcot, en passant par les pièges de la lecture d'images médicales. D'autres interventions ont permis d'aborder la technique de débruitage des images ou encore l'élastographie hépatique en IRM.

Ces journées coïncidaient également avec le 30^e anniversaire de l'acquisition du premier IRM par le CHU de Reims

(mai 1986). Pour rappel, l'Imagerie par résonance magnétique est l'une des techniques d'imagerie médicale les plus récentes. Elle permet de visualiser avec une grande précision les organes et tissus mous, dans différents plans de l'espace. Le CHU compte actuellement deux IRM, et se prépare à l'acquisition d'un troisième IRM en 2017.

EN BREF

Le scanner situé en imagerie HMB, qui datait de 2007, vient d'être remplacé par un modèle plus performant de type GE Revolution EVO.

Le démarrage de cette nouvelle machine a eu lieu le 12 septembre 2016 avec un ingénieur d'application ; le fonctionnement de jour en routine débutera le 3 octobre 2016. « La prise en charge des patients pour les examens scanographiques, en urgence et en programmé, sera améliorée en terme de rapidité d'examen et de qualité d'images. » souligne Dominique STAUMONT, cadre supérieur de santé du pôle imagerie.



AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL : EMMÉNAGEMENT DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT



Depuis le tout début octobre, les jeunes patients, leurs familles et les équipes soignantes bénéficient du confort du nouvel hôpital d'enfant. L'installation des services se déroulera en deux phases que nous proposerons de suivre sur intranet.

1^{ère} phase : l'installation des services de médecine, des urgences et d'imagerie pédiatrique

Cette première phase investira les trois premiers niveaux du bâtiment selon la répartition ci-dessous :

Rez-de-chaussée bas

- l'accueil et le bureau des entrées
- les urgences pédiatrique et à proximité l'imagerie pédiatrique pour améliorer l'accès aux soins
- l'Unité d'Hospitalisation Temporaire (UHT)
- l'unité médico judiciaire

Rez-de-chaussée haut

- les consultations de médecine
- l'unité d'explorations fonctionnelles
- l'unité de médecine ambulatoire pédiatrique (UMAP anciennement HDJ)

1^{er} étage

- l'hôpital de jour d'hémo-oncologie pédiatrique
- le secteur protégé d'hémo-oncologie pédiatrique, HOP, comprenant l'hospitalisation traditionnelle et HDJ

• l'hospitalisation traditionnelle de médecine qui regroupera l'unité des grands enfants et celle des nourrissons pour une gestion du capacitaire optimisée

2^e phase

Ce second temps concernera le transfert des activités de chirurgie pédiatrique au 2^{ème} étage. L'installation est envisagée au printemps 2017.

Le 3^{ème} étage sera consacré à la biologie de la reproduction et à la génétique.

A l'issue de ces emménagements, une inauguration officielle sera organisée.

Un nouveau bâtiment pour une meilleure qualité des soins

Le nouvel American Memorial Hospital, installé dans le prolongement du bâtiment Aïx de Champagne, accueillera sur un espace de 13 600 m² toutes les activités pédiatriques.

Spacieux et lumineux, il offre aux jeunes patients et à leur famille un meilleur confort hôtelier. Les chambres,

en grande majorité individuelles sont équipées d'un cabinet de toilette avec douche et de tablettes numériques.

Ce nouvel espace entièrement sécurisé permettra également aux équipes pluridisciplinaires d'exercer tout leur savoir-faire dans un environnement de travail optimal.

Initialement prévue en mai 2011, l'ouverture du nouvel hôpital d'enfants avait dû être reportée en raison de l'apparition de malfaçons sur les réseaux d'eau froide et d'eau chaude du bâtiment. La procédure judiciaire pour réparation des préjudices subis est toujours en cours. Pendant cette période, les équipes ont maintenu et même renforcé l'activité pédiatrique du CHU avec notamment l'ouverture du SSR pédiatrique.





LE PÔLE EHPAD DISTINGUÉ

Le pôle EHPAD USLD du CHU a reçu le premier prix du concours national pour le Prix ANFH 2016 dans la catégorie « Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients ». Le projet distingué concerne la formation des personnels du pôle à l'Accueil des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes en EHPAD visant à développer les compétences individuelles et collectives d'une équipe de proximité.

Le allongement de la durée de vie des personnes intellectuellement déficientes a conduit le CHU et l'Association des Papillons Blanc de la Région de Reims (APBRR) dans une réflexion sur les solutions d'accueil à partir de 60 ans. Un véritable partenariat s'est alors mis en place entre le CHU et l'ESAT de l'APBRR en soutient avec le Conseil Départemental de la Marne. Il a donné lieu à un travail pluridisciplinaire où le chef de pôle, médecins, cadres de santé, psychologue, éducatrice spécialisée et équipe d'animation ont construit ce projet d'accueil et de prise en charge personnalisés des personnes intellectuelles vieillissantes à la résidence Roederer Boisseau.

Pour répondre aux besoins de ces nouveaux résidents, plus jeunes que les résidents habituels, souffrant de troubles différents des personnes accueillies avec parfois des troubles psychiatriques, il a fallu développer des compétences spécifiques. Pour cela, un dispositif de formation en trois volets a été mis en place avec le détachement d'une éducatrice spécialisée des Papillons Blancs plusieurs jours par semaine, un stage d'immersion à l'ESAT de Pouillon pour les personnels volontaires et enfin la création d'une formation de l'ensemble des personnels de jour et de nuit.

Pour en savoir plus sur le projet visionnez la vidéo réalisée par l'ANFH sur www.kogito.fr/prix-anfh-2016-reportages-video/

DEPLOIEMENT DU LOGICIEL TITAN

Depuis fin juin, la mise en œuvre du logiciel métier Titan a démarré pour le 1er étage de la résidence Roux. Ce logiciel permet la visualisation du dossier patient médical et paramédical ainsi qu'une vision des animations socio-culturelles et de l'hygiène hostellerie par résident. Ce nouvel outil permet, à l'instar d'easily, une fluidité des transmissions ainsi qu'une traçabilité facilitée des actes grâce au système de code-barres.

Le déploiement se fera jusque fin décembre au sein des quatre structures du pôle EHPAD/USLD.



ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

LA MUSIQUE CLASSIQUE S'INVITE AU CHU

Les Flâneries Musicales de Reims, association culturelle et d'éducation artistique, proposent des concerts de musique classique à destination de tous les publics. Cette programmation s'inscrit dans une politique plus large de mixité des publics visant à rendre les concerts accessibles au plus grand nombre. Ainsi, en partenariat avec le CHU et l'association Roseau, Les Flâneries Musicales de Reims ont organisé quatre ateliers animés par des musiciens au sein du service hématologie-oncologie pédiatrique.



Mélanie GENIN, harpiste newyorkaise originaire de Reims, est animée par les bienfaits de la musicothérapie, avec un concept de la harpe en porte à porte inauguré à la résidence Wilson et reconduit à l'hôpital Sébastopol, la résidence Roux et l'hôpital américain. Avec de mini-récitals, cette artiste au grand cœur a fait entrer la musique dans l'hôpital pour permettre à chacun d'oublier un instant la maladie.

LES DIPLOMÉS DE L'IFSI

Une centaine d'étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers ont reçu leur diplôme en juillet dernier. Hervé QUINART, directeur de l'Institut régional de formation du CHU a salué la réussite des étudiants en leur souhaitant de rencontrer le même succès au cours de leur future carrière, dans un « monde de la santé au plus proche de l'humain et en pleine évolution ». L'ensemble de l'équipe pédagogique s'est associée, avec émotion, à ces félicitations pour ce concours qui enregistre un taux de réussite régional de 96,7%. Bravo à tous.



EN BREF

NOUVELLES MODALITÉS DE MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE INTERNE ET DES LISTINGS ZIMBRA

Désormais, la mise à jour de l'annuaire interne et des différents listings de la messagerie Zimbra sera en partie automatisés en lien avec Noyau SIH, l'application de la DSIT, elle-même en lien avec AGIR H.

L'annuaire pourra être géré par les services eux-mêmes, ce qui offrira d'avantage de réactivité. Des accès seront ouverts après validation du responsable hiérarchique de chaque service. Vos questions à : annuaire_telephonique@chu-reims.fr

UNE VIDÉO POUR LE BON USAGE DES PNEUMATIQUES

La direction des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques a réalisé un film relatif aux bonnes pratiques quant à l'utilisation du système pneumatique d'envoi des prélèvements biologiques.

> à visionner sans modération depuis : Intranet > direction > dssip (ouvrir la vidéo à partir du navigateur Mozilla)



LE CHU ACCUEILLE TROIS NOUVEAUX PU-PH



**Professeur
Alexandre DENOYER**

PU-PH, nommé le 1er septembre 2016 au sein du service d'ophtalmologie

Parcours :

Le Professeur Alexandre Denoyer a débuté son parcours universitaire à la Faculté de Médecine Paris V. Après son clinat dans les hôpitaux de Tours, il a été praticien hospitalier

pendant sept ans au Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts, établissement hospitalo-universitaire reconnu comme le berceau de l'ophtalmologie française. Chercheur à l'INSERM, ses travaux de recherche reposent sur l'étude de la qualité de vision, la douleur oculaire chronique, et les mécanismes inflammatoires impliqués dans la sécheresse oculaire et le glaucome.

Missions :

Le Professeur Denoyer pratiquera :

- La chirurgie du segment antérieur : greffes de cornée, cataracte, glaucome
- Les greffes de cornée lamellaires. Cette discipline de pointe, qui permet une meilleure récupération visuelle et diminue par cent le risque de rejet, va pouvoir être proposée au CHU grâce

à l'acquisition d'un microscope avec imagerie intégrée.

- La chirurgie réfractive (myopie, astigmatisme, hypermétropie et presbytie) grâce à la mise en place d'une plateforme laser dédiée.

Vision pour le service :

Il entend « proposer une offre complète en ophtalmologie et assurer ainsi pleinement notre rôle de santé publique auprès de la population, notre mission de formation des internes, et améliorer notre attractivité. Cela est rendu possible d'une part grâce aux investissements conséquents engagés par la direction et d'autre part du fait de la complémentarité de compétences des praticiens aujourd'hui en poste en ophtalmologie. »



**Professeur
Vito Giovanni RUGGIERI**

PU-PH, nommé le 1er septembre 2016 comme chef du service chirurgie thoracique, cardio-vasculaire et chef du bloc opératoire cardio thoracique

Parcours :

Véritable témoin de l'évolution de la chirurgie cardio-vasculaire, le Professeur Ruggieri a exercé tout

au long de sa carrière au cœur de l'innovation suivant les premiers pas de la chirurgie mini invasive en passant par l'origine du TAVI. De son internat à l'Université Alessandro Volta de Pavia à son arrivée au CHU de Rennes où il est resté dix ans, son parcours est marqué par l'importance de l'esprit d'équipe et de la collaboration. Il est aujourd'hui en capacité de pratiquer les différentes techniques de chirurgie avec la pose de valve aortique de manière conventionnelle à la chirurgie mini invasive jusqu'à la pose de TAVIs permettant de prendre la meilleure décision pour la prise en charge du patient en fonction de leur état clinique. Son doctorat, mené à la Faculté de Médecine de Rennes, de recherche porte sur un projet d'analyse morphologique des prothèses valvulaires par imagerie multimodale et simulation numérique.

Missions :

Le Professeur souhaite développer la chirurgie mini invasive, qui est une chirurgie en développement partout ailleurs. Elle améliore considérablement la qualité de prise en charge du patient entraînant moins de stress chirurgicale et de meilleures conditions post opératoires.

Vision pour le service :

Il souhaite affirmer le groupe de chirurgie cardio-thoracique du CHU de Reims sur le territoire régional et pourquoi pas au-delà. Selon ses termes, « nous devons redistribuer l'activité et travailler en collaboration avec l'ensemble de l'équipe et des partenaires. »



**Professeur
Manuelle VIGUIER**

PU-PH, nommé le 1er septembre 2016 au service de dermatologie

Parcours :

Suite à son clinat, le Professeur Manuelle VIGUIER a exercé pendant dix ans en tant que Maître de Conférence des Universités - Praticien Hospitalier (MCU-PH) au sein de l'Hôpital Saint-Louis (AP-HP).

Dans cet établissement reconnu pour son activité de dermatologie, le Professeur Viguier est devenue spécialiste en dermatologie inflammatoire, notamment dans la prise en charge du psoriasis. En sa qualité de secrétaire générale du Groupe de Recherche sur le Psoriasis de la Société Française de Dermatologie, elle a pu mener des études multicentriques sur cette thématique. Elle a également conduit une thèse, dans le cadre d'un poste d'accueil l'INSERM, à l'institut Pasteur sur l'immunorégulation dans le mélanome.

Missions :

Au CHU de Reims, elle entend :

- Inscrire le CHU de Reims dans les grandes études de recherche nationales avec plusieurs projets de recherche dans l'immunologie

cutanée et plus particulièrement pour les pathologies comme le psoriasis, la dermatite atopique, le lichen, le pemphigus et la pemphigoïde bulleuse.

- Travailler en transversalité en renforçant les liens et les projets de recherche avec le service de médecine interne, de rhumatologie et de gastro-entérologie.

Vision pour le service :

Elle souhaite « Assurer la continuité de la qualité de la recherche fondamentale en dermatologie en lien avec l'EA 73-19 dirigée par le professeur Antonicelli, ainsi que le maintien du service en tant que Centre National de Référence pour les maladies bulleuses auto-immunes. »



LE CENTRE DE RESSOURCE BIOLOGIQUE - TUMOROTHEQUE CHAMPAGNE ARDENNE (CRB-TCA)



QU'EST-CE QUE LE CRB-TCA ?

Depuis 2007, la possibilité d'accéder à une Tumorothèque fait partie des critères retenus pour l'autorisation des établissements de santé à traiter des patients atteints de cancer.

Pilotée par le CHU de Reims et l'Institut Jean Godinot, la Tumorothèque Champagne-Ardenne (TCA) a été mise en place en 2006. Elle a permis la structuration d'un réseau ouvert aux établissements de santé de la région.

Le rôle d'une tumorothèque est

de collecter, stocker et mettre à disposition, dans le cadre des soins, des échantillons de tissus et de cellules provenant de patients atteints de cancer.

A ce rôle de tumorothèque sanitaire s'ajoute une mission scientifique de Centre de Ressources Biologique. En effet le CRB-TCA a un rôle de collecte, de conservation et de mise à disposition d'échantillons biologiques dans le cadre de la recherche.

Le CRB-TCA est une plateforme spécialisée du Pôle Biologie médicale et Pathologie du CHU de Reims, qui :

- Organise la conservation, la transformation, la gestion et

la traçabilité des échantillons biologiques cryopréservés.

- Organise la cession de ressources biologiques anonymisées dans le cadre de la recherche biomédicale et scientifique.
- Apporte une aide aux chercheurs souhaitant constituer ou utiliser des échantillons biologiques humains dans le cadre de projets de recherche.

Afin de garantir un processus d'assurance qualité conforme aux bonnes pratiques de laboratoire et aux lois bioéthiques, le CRB-TCA est certifié selon la norme AFNOR NF S96-900 (Qualité des centres de Ressources Biologiques, Système de management d'un CRB et qualité des ressources biologiques).

LES COLLECTIONS DU CRB-TCA

Le CRB-TCA dispose d'environ 60 000 échantillons (30 000 dossiers patients) de tissus, cellules, sérum et culots chromosomiques, provenant des laboratoires de Biopathologie, d'Hématologie et de Cytogénétique et répartis en treize collections thématiques :

- Sarcomes
- Lymphomes
- Pathologies digestives
- Pathologie broncho-pulmonaires
- Pathologies de la sphère ORL
- Pathologies thyroïdiennes
- Pathologies du système nerveux
- Pathologies cutanées
- Pathologies ganglionnaires non lymphomateuses
- Pathologies gynécologiques
- Pathologies rénales
- Hémopathies malignes
- Autres Pathologies

Les échantillons du CRB-TCA destinés à une cession sont toujours associés à un formulaire de consentement éclairé du patient. Celui-ci autorise la conservation de l'échantillon, sa mise à disposition (de façon anonyme) mais aussi un accès aux données clinico-biologiques via le dossier médical. En cas de refus du patient ou de rétractation, les échantillons sont systématiquement détruits.

LES MODALITÉS D'ACCÈS AU CRB-TCA

Pour une demande d'échantillon :

Lorsqu'un chercheur contacte le CRB-TCA, ses besoins en échantillons et données associées sont analysés afin de trouver des échantillons en adéquation avec son projet de recherche. A cette fin, le CRB-TCA dispose de logiciels spécifiques, mais aussi de matériel permettant la transformation de l'échantillon



brut en dérivées (ADN, ARN...) et d'un scanner de lames, sorte de microscope virtuelle, permettant de réaliser des images informatisées à haute définition.

Si le CRB-TCA peut satisfaire la demande, un bref résumé écrit du projet est soumis à l'approbation du conseil scientifique du CRB-TCA, composée de cliniciens, biologistes et pathologistes du CHU et d'organismes extérieurs.

Un « Accord de Transfert de Matériel », expliquant les droits et devoirs de chaque partie est ensuite signé.

Les échantillons (ou dérivés) et données sont alors transférés au chercheur et un suivi du projet de recherche est mis en place.

Pour la création ou l'hébergement d'une collection :

Le CRB-TCA peut prendre en charge le stockage sécurisé d'une collection d'échantillons pour une étude nécessitant une collection d'échantillons de qualité.

Cette prestation de service est adaptable à la demande de chaque déposant et ne se met en place qu'après concertation sur le nombre d'échantillons, la fréquence des entrées et sorties ainsi que sur la durée et les conditions du stockage.

QUESTIONS AU DOCTEUR CAMILLE BOULAGNON-ROMBI, UTILISATRICE DU CRB-TCA :

Vous avez eu recours au CRB-TCA dans le cadre d'un AOL sur les cancers du côlon. Quelles étaient vos attentes ?

Dans le cadre de mon étude, j'avais besoin de tester notre biomarqueur sur des échantillons tumoraux de bonne qualité. Par bonne qualité, j'entendais bien-sûr des prélèvements pour lesquels toutes les autorisations avaient été recueillies, des prélèvements pour lesquels les données cliniques et les paramètres de recueil étaient connus et enfin des prélèvements pour lesquels la qualité du prélèvement et des acides nucléiques avait été contrôlée biologiquement.

Pourquoi avoir choisi le CRB-TCA ?

J'ai choisi la CRB-TCA pour des raisons de proximité mais aussi de qualité et rapidité. La CRB-TCA disposait de prélèvements répondant à mes attentes et ses prélèvements pouvaient être rapidement mis à ma disposition. Ce n'est pas le cas dans d'autres CRB où le temps de mise à disposition peut être très long, trop long compte tenu des impératifs des projets de recherche.

Quels ont été les apports du CRB-TCA à votre projet ?

Grâce aux échantillons fournis, nous avons pu réaliser notre projet de recherche comme nous l'avions planifié. Les échantillons mis à disposition étaient de bonne qualité et nous ont permis de réaliser les analyses prévues.

LE PLAN BLANC, UN DOCUMENT STRATÉGIQUE DE GESTION DE CRISE

La gestion des situations sanitaires exceptionnelles fait partie des missions dévolues aux établissements de santé. Lorsque survient un événement impliquant un afflux massif de patients ou de victimes ou mettant en péril le fonctionnement de l'établissement, les hôpitaux activent un plan d'urgence, appelé « Plan Blanc ». Respectivement déclenché par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le CHU de Nice, le Plan Blanc a ainsi servi de cadre à l'organisation de la prise en charge des victimes à la suite des attentats du 13 novembre 2015 et du 14 juillet 2016.



Le CHU de Reims dispose de son propre Plan Blanc, dont la dernière version a été validée par les instances en fin d'année

2015. Ce Plan décrit les mesures d'organisation intra-hospitalière destinées à faire face à une situation sanitaire exceptionnelle

LES DIFFÉRENTES MESURES D'ORGANISATION PRÉVUES PAR LE PLAN BLANC

1/ Gestion des capacités d'accueil : inventaire des moyens disponibles (lits, blocs opératoires, imagerie, etc.), déprogrammations graduées, transferts intra-hospitaliers, réouverture de lits, etc.

2/ Gestion du personnel : maintien du personnel sur place, rappel gradué des agents via l'encadrement en privilégiant le personnel médical et non médical formé aux soins d'urgence.

3/ Organisation logistique : modalités de production et/ou d'approvisionnement rapide en médicaments, dispositifs médicaux, produits sanguins, matériel, linge et repas, etc...

4/ Sécurisation du site : fermeture et/ou renforcement du filtrage des accès, plan de circulation et signalétique adaptés.

5/ Gestion des relations extérieures : familles, autorités, médias, services de police, etc.

ou à une activité accrue de l'hôpital. Il permet d'organiser l'accueil et la prise en charge d'un afflux de victimes tout en assurant la continuité des autres activités. Ainsi, **en vue d'assurer une prise en charge optimale** des patients concernés, des mécanismes de mobilisation exceptionnelle de moyens humains et matériels, sont décrits, allant du rappel gradué des agents à la déprogrammation d'activités de soins.

Le Plan Blanc du CHU de Reims est en cours d'actualisation afin d'en adapter le contenu aux besoins et risques nouveaux, en particulier au risque attentats.



Questions au Docteur Alain WYNCKEL
Coordonateur médical du Plan Blanc

Comment êtes-vous devenu coordinateur médical du plan blanc ?

J'ai été désigné en 2011 par le professeur Philippe RIEU, Président de la CME. Ma fonction de responsable de la permanence des soins me permettait d'être en capacité d'évaluer toutes les mesures de la mise en place d'un plan blanc.

Quel est votre rôle en cas de déclenchement de cette procédure ?

Après l'évaluation de la situation en lien avec le directeur de garde et le SMUR, je suis en charge d'optimiser et d'accélérer la prise en charge des victimes. Pour cela, je dois assurer la gestion de nos capacités d'accueil ainsi que de la gestion de nos effectifs. Il faut procéder à un rappel gradué des effectifs mais aussi gérer les flux de retours spontanés. Enfin, le coordinateur médical doit assurer le contact avec les services de l'établissement, les urgences et la transfusion sanguine. Enfin, si la situation l'exige, je peux être amené à prendre contact directement avec des structures hospitalières publiques ou privées.

Déclenché par le directeur de garde en concertation avec le médecin régulateur du SAMU, le Plan Blanc conduit à l'installation d'une cellule de crise, qui associe en particulier le coordonnateur médical et un coordonnateur des soins.

Selon la nature de l'évènement, la cellule de crise peut s'adjoindre les compétences d'experts (ex : en cas de risque Nucléaire, Radiologique Biologique ou Chimique).



LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

La prise en charge des victimes débute par une phase d'accueil et de tri des patients selon la gravité de leur état (Urgences Absolues ou Urgences Relatives). Elle se poursuit par une intervention médicale et/ou chirurgicale donnant lieu ou non

à une hospitalisation. Ces prises en charge se déroulent dans un lieu unique où sont concentrés des moyens humains et matériels spécialement mobilisés : l'UCA et la SSPI de l'Hôpital Robert Debré pour les adultes, l'URIP et l'UHT pédiatrique pour les enfants. Un appui psychologique est également prévu.

Le Plan Blanc décrit également les modalités de prise en charge des victimes dans le cadre d'évènements plus spécifiques (NRBC, attentats).

Plus d'information sur : intranet > Qualité Gestion des risques Gestion de crise > gestion de crise > plan blanc

>>>

>>> FACE A LA MENACE TERRORISTE, SOYONS TOUS VIGILANTS

La vigilance constitue le premier rempart de la sécurité au quotidien. Face à certaines situations ou comportements qui paraîtraient suspects, connaître la conduite à tenir permet d'adapter sa réaction face à l'évènement.

En cas d'attaque, une priorité : se mettre en sécurité avant de lancer l'alerte

- ✓ Prévenez le gardiennage : n° 9000
- ✓ Prévenez les forces de l'ordre si la situation l'impose : n°17 ou n° 112
- ✓ N'oubliez pas que quelqu'un d'autre a déjà donné l'alerte
- ✓ Ne déclenchez pas l'alarme incendie

Les informations à indiquer à vos interlocuteurs :

Où ?

Localisation interne / externe, bâtiment

Quoi ?

Nature de l'évènement ou du risque, dangerosité de la situation

Qui ?

Estimation du nombre de personnes suspectes ou dangereuses, description (sexe, âge, physionomie), attitude (nervosité, calme)

Certaines attitudes ou comportements nécessitent en effet que nous ayons le réflexe de les signaler au service de gardiennage du CHU joignable 24/24 au poste 9000. Parmi ces signaux, on retrouve les sacs ou colis abandonnés, une attitude laissant supposer un repérage ou encore des menaces verbales ou écrites.

N'hésitez pas à partager avec votre encadrement tout sujet d'inquiétude.



9000
c'est le numéro de poste du service de gardiennage du CHU à prévenir en priorité.



1 h 30 c'est le temps de montage de la tente de décontamination NRBC

Des sessions de formation « Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en Situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ». Formation obligatoire pour tous les agents.

Prochaines sessions : 8 novembre et 9 décembre 2016



LORSQUE LA CRISE DÉPASSE L'ÉTABLISSEMENT

Il arrive parfois que la nature et l'ampleur de l'évènement sanitaire exceptionnel dépassent le périmètre départemental ou nécessitent un appui de niveau supérieur. A cet égard, deux niveaux de réponse existent, un niveau zonal, à savoir la « zone Est » pour ce qui concerne le CHU de Reims (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté), et le niveau national. Dans ce cas, la gestion des crises sanitaires est un sujet interministériel coordonné par les services du Premier Ministre et le Ministère de la Santé qui peuvent mobiliser un acteur essentiel de la gestion de crise : la Réserve Sanitaire.

Créée en 2007 sous l'appellation d'Etablissement de Préparation et de

Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS), la Réserve Sanitaire a vocation à aider les acteurs sanitaires à répondre aux situations sanitaires exceptionnelles en France comme à l'étranger (plus de la moitié de ses missions).

Missions

Au niveau national, la Réserve Sanitaire intervient essentiellement pour renforcer l'offre de soins lorsque les dispositifs de mobilisation des professionnels et structures de santé usuels (SAMU, établissements de santé, sapeurs-pompiers) ne suffisent plus. Mobilisée par l'Agence Régionale de Santé de la zone de défense et de sécurité (ARSZ) ou par l'autorité préfectorale, elle intervient en cas de survenue d'évènements sanitaires (épidémie de grippe, canicule, grand froid, catastrophe naturelle, accident technologique, action terroriste).

La Réserve Sanitaire peut enfin intervenir dans le cadre d'opérations sanitaires exceptionnelles, à l'image de la prise en charge des victimes du séisme en Haïti en 2010 ou de la campagne de lutte contre l'épidémie Ebola en Guinée Conakry en 2014.

Fonctionnement

La Réserve Sanitaire se compose de réservistes volontaires, tous professionnels de santé. Au CHU de Reims, plusieurs professionnels, tant médicaux qu'infirmiers, bénéficient de ce statut de réserviste au sein de cet organisme.

En cas de crise sanitaire d'importance, des réservistes sont mobilisés. Ils sont affectés sur les lieux définis par les autorités sanitaires compétentes.



LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE CHAMPAGNE EST OFFICIELLEMENT NÉ !

membres. Composé d'un volet médical (projet médical partagé) et d'un volet organisationnel, ce document a été transmis à l'Agence Régionale de Santé le lendemain de sa signature, conformément au calendrier prévu.

Par un arrêté du 2 septembre 2016, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé a approuvé cette convention

constitutive, et, de facto, la création du Groupement Hospitalier de Champagne.

Les travaux se poursuivent, en particulier sur le volet médical. Chaque groupe de travail continue à se réunir en vue d'avancer sur l'élaboration du Projet Médical Partagé, lequel sera, demain, la pierre angulaire du Groupement Hospitalier de Champagne.

La convention constitutive du Groupement Hospitalier de Champagne, auquel participe le CHU de Reims en tant qu'établissement support, a été signée le 29 juin dernier par l'ensemble des directeurs des établissements publics de santé et médico-sociaux

CONSULTEZ LE NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En juin dernier, l'ensemble des instances du CHU a décidé d'abroger le règlement intérieur du CHU datant du 20 décembre 2007. Conformément au Code de la Santé Publique, au Code du Travail et aux avis des instances de notre établissement, une nouvelle version du règlement intérieur a été arrêtée. Vous pouvez le consulter librement soit :

- sur le site intranet dans la rubrique *Gouvernance*

- sur le site internet dans la rubrique *Hôpital > Gouvernance > Les principales instances*

ZOOM SUR ... LES DIFFÉRENTES INSTANCES DU CHU

- **Le Conseil de Surveillance** détermine la politique générale de l'hôpital, notamment le projet d'établissement.
- **Le Directoire appuie et conseille le Directeur général dans la gestion de l'établissement**
- **La Commission Médicale d'Etablissement (CME)** : représente l'ensemble des personnels médicaux du CHU. Instance délibérative et consultative, elle associe le corps médical à la gestion du CHU.
- **Les instances consultatives que sont la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT), le Comité Technique d'Etablissement (CTE), le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**, sont associées à l'élaboration de la politique de l'établissement dans leurs différents domaines de compétence.

LE CHU DE REIMS LANCE SON FONDS DE DOTATION. VOUS DE CHOISIR SON NOM !

Le CHU de Reims a décidé de lancer son fonds de dotation en 2017. Cette nouvelle structure permettra de recevoir des dons de particuliers et de mécènes destinés à financer des projets innovants et utiles pour notre institution.

Le fonds de dotation a pour objectif de financer des équipements et des activités au profit de la qualité de notre travail mais aussi du confort de nos patients.

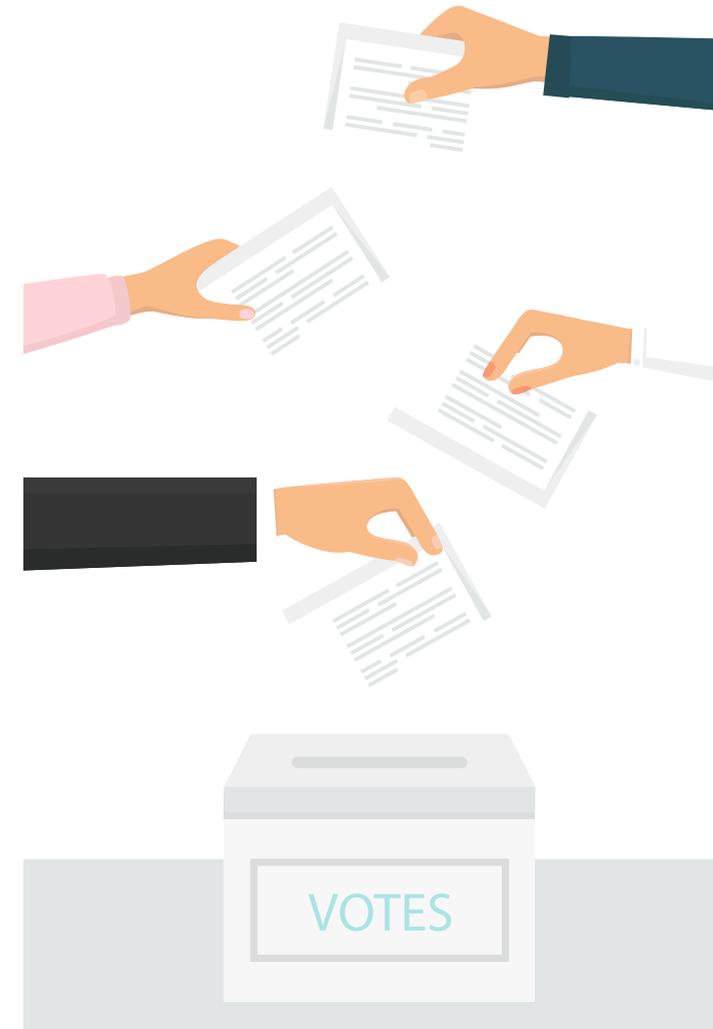
Le fonds de dotation est également un moyen pour notre établissement de s'ouvrir sur notre région et notre population. L'hôpital public doit jouer un rôle dans la vie locale et être un service public ouvert sur son territoire et ses acteurs. Le fonds de dotation se propose d'être un pont entre le milieu associatif/entrepreneurial de notre territoire et la santé publique dont nous sommes les représentants.

A VOS VOTES

Sur intranet, vous pouvez participer à l'élection du nom du fonds de dotation parmi les noms suivants :

- Fonds de dotation Clovis
- Fonds d'action du CHU de Reims
- Fonds de dotation du CHU de Reims
- Fonds de dotation Reims-Santé
- Fonds de dotation Hôpital en Champagne
- Une idée ? faites part de votre proposition

Le vote est ouvert sur intranet *Directions > Finances*





UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE CHU

Pour faire face à un grand nombre de supports de communication, notre établissement s'est doté d'une nouvelle identité visuelle. À partir du logotype, inchangé, nous avons souhaité bâtir un univers graphique plus contemporain, très identifiant et en même temps simple d'utilisation pour nos pôles et services. Il s'appuie sur des grilles de mise en page, des symboles forts et des lignes franches.

Par sa cohérence, sa modernité et son impact, cette nouvelle identité est destinée à symboliser :

- la qualité de nos soins,
- nos technologies médicales de pointe,
- nos compétences.

Elle permet de positionner le CHU comme établissement de recours sur son territoire et surtout d'accroître la visibilité des actions du CHU de Reims auprès de ses différents publics, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos patients, de nos partenaires ou du grand public.

Avec l'application de cette charte, la direction de la communication souhaite valoriser vos messages et vos prises en charge.

La démarche se veut écoresponsable par l'utilisation de fond blanc limitant les aplats de couleurs et ainsi la consommation d'encre. La couleur unique du logo

permet également de limiter les coûts d'impression notamment du papier à entête qui reste inchangé.

VOTRE BOÎTE À OUTIL DE COMMUNICATION

Pour assurer une unité des prises de paroles, l'ensemble des outils de communication interne et externe sont concernés par ces nouvelles règles graphiques. La direction de la communication adaptera avec vous vos supports.

A partir du mois de novembre, pour faciliter la prise en main au quotidien, des outils seront mis à votre disposition. Signature mail, masque PowerPoint ou autre modèle de compte rendu de réunion seront à utiliser et disponible sur intranet. Cette boîte à outils est à consommer sans modération, vous y retrouverez :

- Logo du CHU aux couleurs et forme correspondant à la charte
- Signature mail
- Masque PowerPoint
- Banque d'image pour illustrer vos présentations des photos et icônes sont téléchargeables
- Modèle de courrier administratif
- Modèle de note



Prototype



Téléchargez tous ces outils et leurs fiches tutoriels dans [Direction > communication](#)



Les associations sont venues à votre rencontre le 29 septembre dernier au self.

CONNAISSEZ-VOUS L'ESPACE D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION DU CHU ?

Réconfort, aide, soutien et informations, c'est ce que peuvent trouver les patients et leurs proches à l'Espace des usagers situé dans le hall de l'Hôpital Robert Debré en face le Relais H.

Coordonné par la direction de la relation avec les usagers, il est ouvert tous les mardis et jeudis de 14h30 à 17h. Cet espace est animé par les bénévoles des associations ayant une convention avec l'établissement, ainsi que par les représentants des usagers. Les permanences permettent :

- de renseigner les et d'indiquer les aides qui peuvent leur être proposées,
- d'écouter et d'apporter un soutien dans un endroit accueillant et neutre,
- d'informer au regard des droits des patients.

Tous les bénévoles ont reçu une formation à l'écoute afin de garantir la qualité de leurs échanges avec les patients.

Régi par une charte, cet espace d'écoute est un lieu de réconfort dans un endroit neutre, en dehors des services de soins.

PROFESSIONNELS, CET ESPACE EST AUSSI LE VÔTRE

À l'occasion des différentes journées de santé publique, les services du CHU peuvent en disposer. En complément d'un stand dans le hall, les patients peuvent être reçus dans cet espace pour des échanges plus confidentiels. Il peut également permettre d'organiser des ateliers ou autres tables rondes.

> Retrouvez sur intranet le listing des associations et leur permanences.

Pour plus de renseignements : Catherine Dupont au 3586 ou par mail : cdupont@chu-reims.fr

CÉDRIC GAROT, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX



Issu d'une formation initiale dans les Travaux Publics, Cédric GAROT a œuvré dans une société de travaux routiers avant d'intégrer la fonction publique. Antérieurement à son arrivée au CHU de Reims en août dernier, il a entrepris sa carrière publique à la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) notamment pour prendre la direction du Service Ingénierie en charge des programmes de maintien en condition opérationnelle des sites franciliens de la DGA. Il a ensuite rejoint l'université de Reims Champagne Ardenne en tant que directeur du service technique immobilier puis directeur du Patrimoine, de la Logistique et du Développement Durable.

Son souhait d'intégrer le CHU de Reims correspond à une volonté de découvrir une nouvelle institution et de nouvelles

équipes afin de partager son expérience dans la gestion du patrimoine immobilier et la conduite d'opération.

En tant que Directeur des Services Techniques, des Travaux et du Biomédical, il devra piloter l'ensemble des fonctions inhérentes à la gestion immobilière tels que les plans pluriannuels d'investissement, les programmes de maintenance, l'exploitation des bâtiments ou encore la sécurité et l'accessibilité. Selon ses termes, « le plan directeur issu du projet d'établissement constitue l'un des enjeux majeurs mais il convient aussi de répondre aux exigences quotidiennes. Dans ce cadre précis, l'un de mes objectifs est de répondre à la notion de «service», en soutien au cœur de métier des différents établissements qui composent le CHU de Reims. »

PÔLE ODONTOLOGIE : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Le 3 octobre dernier, l'entreprise Demathieu & Bard nous a ouvert les portes du chantier du futur plus grand pôle d'Odontologie de France à l'occasion de l'inauguration des travaux.

Retrouvez les images de cet événement.



Le bâtiment qui comprendra quatre niveaux et un sous-sol voit s'ériger aujourd'hui le 3e niveau.



Une reconstitution témoin d'un box de consultation.



Reconstitution témoin de la façade extérieure.

OCTOBRE

MÉCÉNAT

Du 19 octobre au 18 novembre, rendez-vous sur intranet pour choisir le nom du fond de dotation du CHU.

3 au 7 Oct.

Octobre Rose : Run in Reims Venez retirer vos tee-shirts pour participer à la course. Direction de la communication, HMB.

13 Oct.

Semaine Bleue - Conférence pour la mémoire présentation d'œuvres artistiques, film et débat.
Maison commune de Marguerite Rousselet à 15 h

14 Oct.

Colloque de la Société de Psychiatrie de Champagne-Ardenne : Quels modèles en 2016 pour la prise en charge des patients schizophrènes ? Centre des congrès de Reims. Plus de renseignements : Michelle HUBERT poste 7045

NOVEMBRE

3 Nov.

Bienvenue aux internes
Journée d'accueil

14 Nov.

Journée mondiale diabète
Stand «Équivalences glucidiques et lipidiques», 11h30 – 13h45 au self du personnel. Stand d'information en présence de professionnels et d'associations, 14h – 17h hall HRD

15 Nov.

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées au travail Stand au self du personnel, 12h - 14 h

19 Nov.

CAP Avenir Santé
Portes ouvertes de l'IRF

NOVEMBRE

21 au 25 Nov.

Semaine sécurité patient

Nouveauté : Retrouvez la fameuse chambre des erreurs au centre de simulation de l'IRF - mardi 22. Mercredi 23, « Discutons sécurité avec les usagers », Espace d'écoute et d'information, hall HRD
D'autres stands et jeux concours tout le reste de la semaine. Plus d'information prochainement sur intranet.

25 Nov.

30^{ème} Journée des gynécologues et obstétriciens de Champagne-Ardenne, 8h – 20h au Caveau De Castelnau. Plus de renseignements : Hélène MEDARD poste 3517

DÉCEMBRE

2 Déc.

Remise Médailles travail
Amphithéâtre de l'IRF, 14 h - 17 h





L'atelier thérapeutique « Garance » est un atelier de création et d'expression qui place l'art au service du soin. Mis en place par le CATTp Maupassant depuis de nombreuses années, il s'adresse à des personnes en souffrance psychique, qui rencontrent des troubles de l'expression, de la communication, de la relation aux autres. Patients, soignants, plasticiens se réunissent deux fois par semaine au CMP et une fois par an lors d'un séjour thérapeutique d'une semaine à l'extérieur. Ici, l'œuvre fait référence à l'hôpital de demain. La réflexion individuelle a donné lieu à cette magnifique production collective avec l'aide de tous les acteurs du pôle psychiatrie.



Prochaine sortie de votre journal le 1er trimestre de l'année 2017.
A vos articles ! Envoyez-nous vos suggestions d'articles ou d'agenda
à l'adresse communication@chu-reims.fr

